

COMMUNE DE RIOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

31

Nombre de votants :

31

Date de convocation :

14 septembre 2018

Date d'affichage :

27 septembre 2018

L'AN deux mille dix-huit, le **20 septembre** le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 14 septembre, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

MM. BOISSET, BONNET, BOUCHET, CERLES, DIOGON, Mme DUBREUIL (absente à la question n° 11), FLORI-DUTOUR, M. GRENET, Mmes GRENET, LAFOND, M. LAMY, Mmes LARRIEU, MACHANEK, M. MAZERON, Mmes MOLLON, MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PERGET, Mme PICHARD, M. PRADEAU, Mme RAMBAUX, M. RESSOUCHE, Mme SCHOTTEY, M. VERMOREL, Mme VILLER.

ABSENTS :

M. Serge BIONNIER, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Jacques LAMY

Mme Nadine CHAMPEL, Conseillère Municipale
absente

Mme Pierrette CHIESA, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Chantal RAMBAUX

Mme José DUBREUIL, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Boris BOUCHET pour la question n° 11

M. Stéphane FRIAUD, Conseiller Municipal
absent

M. Thierry ROUX, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Jackie DIOGON

Mme Marie-Hélène SANNAT, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Pierre CERLES

< > < > < > < >

Secrétaire de Séance : Vincent PERGET

Accusé de réception en préfecture
063-216303008-20180920-DELIB180913-DE
Date de télétransmission : 24/09/2018
Date de réception préfecture : 24/09/2018

RIOM

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 SEPTEMBRE 2018**

QUESTION N° 13

OBJET : 4 place Félix Bromont – cession d'une maison

RAPPORTEUR : Vincent PERGET

Question étudiée par la Commission n° 2 « Aménagement et embellissement de la Ville » qui s'est réunie le 4 septembre 2018.

La Ville de Riom est propriétaire d'une maison située au 4 place Félix Bromont, sur une parcelle cadastrée BI n°58.

Cette maison est l'ancien logement des gardiens du stade Emile Pons, qui a été rénové en 2010 puis mis en location à un agent de la Ville. Cette maison de type F5 possède une surface d'environ 85 m², un hangar à l'arrière de 42 m², et un terrain de 500 m² environ.

Suite au départ du locataire en octobre 2017, ce logement était vacant. Il a donc été proposé un déclassement et une mise en vente de ce bien par le biais des agences immobilières de Riom, pour un prix de 200 000 € net vendeur, à partir du mois de mai 2018.

Suite au diagnostic assainissement effectué par la SEMERAP indiquant que l'installation nécessitait une mise en conformité (séparation EU/EP), et au regard des prix du marché immobilier du secteur et des premières offres reçues qui étaient bien inférieures au prix de mise en vente, il est proposé au conseil municipal de réviser le prix des mandats confiés aux agences à un montant de 175 000 € net vendeur.

Le Conseil Municipal est invité à :

- **accepter la mise en vente de la maison située 4 place Félix Bromont (parcelle BI n°58) par le biais des agences immobilières de Riom au prix de 175 000 € net vendeur,**
- **autoriser le Maire ou son représentant à signer tout acte ou document y afférent.**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 20 septembre 2018

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL